



Budget 2022

Propositions budgétaires

Plan de relance du cœur du centre-ville de Gatineau

Conseil municipal | 14 janvier 2022



Mise en contexte

- Depuis mars 2020, la situation de l'urgence sanitaire associée à la pandémie COVID-19 a eu un impact significatif sur le niveau d'activité commerciale et la vitalité du centre-ville, notamment aux abords des grands complexes de bureaux du gouvernement du Canada (Portage, Terrasse de la Chaudière, etc.).
- Les conséquences pour les restaurateurs, les commerces et la vitalité du cœur du centre-ville sont majeures. Plusieurs commerces ont fermé leurs portes de manière parfois temporaire, souvent définitive.
- Par ailleurs, le centre-ville comptait déjà nombre de défis avant la pandémie : chantiers importants ces dernières années, difficulté d'attraction et rétention de nouveaux résidents, faiblesse dans l'offre de commerces de proximité, enjeux de cohabitation avec certaines populations vulnérables, etc.

Mise en contexte (suite)

Le second bilan du Programme particulier d'urbanisme (PPU) du centre-ville, réalisé en 2020-2021, a permis de faire le point sur l'évolution des dix dernières années et de mettre en évidence certains enjeux importants :

- Les efforts de repeuplement du centre-ville dans une perspective de répondre aux besoins de la communauté doivent se poursuivre;
- L'ajout de commerces et services de proximité pour attirer de nouveaux résidents afin de créer un centre-ville animé le jour, le soir et la fin de semaine est nécessaire;
- Le verdissement du centre-ville doit se poursuivre et s'intensifier;
- Les promoteurs et citoyens doivent être mieux accompagnés et guidés pour le cheminement des dossiers au sein de l'appareil municipal, considérant la plus grande complexité des interventions réalisées au centre-ville;
- La Ville doit assurer un leadership fort pour la mise en valeur du centre-ville; ;
- En complément à la Table de concertation du centre-ville, il y a un besoin pour un mécanisme de collaboration et de partage de solutions entre les différentes institutions.

Mise en contexte (suite)

- Suivant ce second bilan du PPU, le Conseil municipal a adopté un [plan d'action 2021-2025](#) (CM-2021-347) qui guidera les actions de l'administration au cours des prochaines années.
- Ce plan d'action comprend notamment une action visant « l'appui aux travaux du Comité de la relance du centre-ville et la facilitation de la mise en œuvre des actions et des interventions proposées », ainsi que le développement d'un « réflexe centre-ville » au sein de la communauté gatinoise.
- Ce « réflexe centre-ville » se caractérise notamment par un constat partagé au sein du Conseil municipal et de l'administration gatinoise que les interventions au centre-ville sont généralement plus complexes, et ce en considération de la plus forte densité construite, de l'histoire du lieu, de la multiplicité des acteurs en présence, et du rôle stratégique de centralité métropolitaine de ce territoire.

Mise en contexte (suite)

- Dans le contexte de la situation de l'urgence sanitaire associée à la pandémie COVID-19, la Table de concertation du centre-ville a créé le **comité de relance** (composé de représentants de la Ville, de Tourisme Outaouais, de Vision centre-ville et de la Chambre de commerce de Gatineau) afin d'identifier des solutions pour renforcer l'attractivité du centre-ville.
- Dans ce cadre, le comité, appuyé par l'organisme Rues principales a aussi fait ressortir l'importance de clarifier les rôles et d'améliorer le travail de mobilisation de l'ensemble des partenaires du milieu. Dans le cadre de ses travaux, le comité a proposé un plan de relance qui vise le territoire de l'île de Hull, ainsi que l'axe de la rue Montcalm.
- Ce plan de relance du cœur du centre-ville de Gatineau et le plan d'action préliminaire a été présenté et déposé le 28 septembre 2021 lors d'une séance du comité plénier (CP-CSH-2021-01). Lors de cette même séance, le comité plénier a demandé au comité de relance afin qu'il propose au comité exécutif les chantiers prioritaires de la relance à mettre en œuvre (CP-CSH-2021-02). De même, le comité plénier a mandaté l'administration afin de réaliser une analyse financière et de faisabilité des chantiers prioritaires en vue de la préparation du budget 2022 (CP-CSH-2021-03).

Mise en contexte (suite)

Le 6 octobre 2021, tel que demandé lors du comité plénier du 28 septembre 2021 (CP-CSH-2021-02) le Centre de services de Hull a présenté au Comité exécutif les chantiers qui devraient être priorités selon le comité de relance, qui s'est réuni spécifiquement à cet effet le 1^{er} octobre 2021. Les chantiers prioritaires identifiés sont les suivants (CE-2021-963):

Chantier 1 : centre-ville expérientiel

- Élaboration d'un programme pour l'implantation d'aménagements transitoires visant tant les résidents que les visiteurs, et incluant l'aménagement d'une grande place pour des événements de moyenne envergure;
- Élaboration d'un programme d'occupation transitoire des locaux commerciaux vacants;
- Élaboration d'un programme pour des projets d'animation 4 saisons.

Chantier 2 : vitalité commerciale

- Élaboration de programmes incitatifs à l'attraction de commerces spécifiques et de destination;
- Élaboration de programmes et de mesures favorisant l'implantation d'entreprises d'économie sociale dans le centre-ville.

Mise en contexte (suite)

Chantier 3 : pôle culturel

- Bonification du Sentier culturel;
- Financement du projet des Ateliers du Ruisseau.

Chantier 4 : réalisation d'études d'avant-projet

- Grande place publique pour événements d'envergure;
- Réaménagement de la rue Eddy;
- Grande bibliothèque;
- Plan directeur pour le réaménagement du site Guertin.



Budget
2022

Objectifs de la présentation

- Présenter les propositions du plan de relance du cœur du centre-ville pour les projets des chantiers du centre-ville expérientiel et du pôle culturel.
- Proposer des recommandations pour les projets du centre-ville expérientiel et du pôle culturel.

Budget
2022

Plan de présentation

1. Chantiers prioritaires de la relance du centre-ville
 - Centre-ville expérientiel
 - Projet 1 - Aménagements transitoires
 - Projet 2 - Animation quatre saisons
 - Pôle culturel
 - Bonification du Sentier culturel
2. Sommaire
3. Recommandations





Budget
2022

Projets prioritaires de la relance du centre-ville de Gatineau Chantier du centre-ville expérientiel

Projet 1 - Aménagements transitoires

- 1.1 Aménagement d'une place publique temporaire
- 1.2 Piétonnisation temporaire de rues commerciales
- 1.3 Fonds pour les espaces éphémères du centre-ville de Gatineau

Projet 2 - Animation quatre saisons

- 2.1 Bonification et flexibilité des fonds existants
- 2.2 Pré-approbation de lieux d'animation et de diffusion culturelle



Budget
2022

Projet 1 – Aménagements transitoires

Objectifs

- L'implantation d'aménagements transitoires contribuera à accroître l'achalandage sur les rues commerciales et à rendre l'expérience plus agréable pour les résidents et les visiteurs.
- Plus spécifiquement, les objectifs visés sont de :
 - Renforcer l'attractivité commerciale;
 - Créer des lieux de socialisation;
 - Embellir l'espace public en participant à la qualité du paysage de la rue;
 - Promouvoir les déplacements actifs;
 - Expérimenter et tester des idées de façon transitoire afin de planifier des aménagements plus pérennes à moyen et long terme.

Budget
2022

Projet 1 – Aménagements transitoires

1.1 Aménagement d'une place publique

But: l'aménagement d'une grande place publique temporaire au cœur du centre-ville permettra de créer un lieu de socialisation et de rencontres pour les résidents et les visiteurs mais également de tenir des activités d'animation et d'événements d'envergure.

Exemple de programmation:

- Pôle évènementiel de diffusion culturelle
- Marché public
- Espaces récréatifs de rassemblement
- Symboles identitaires

Prochaines étapes (2022-2024)

- Planification (contrat de location, appels d'offres pour le design et l'aménagement)
- Lancement et ouverture de la place publique
- Évaluation et bonification du concept
- Évaluation finale du projet et recommandations



Crédit: Les Urbaincult

Projet 1 – Aménagements transitoires

1.2 Piétonnisation temporaire de rues commerciales

But: la piétonnisation temporaire de tronçons de rues commerciales permettra de créer des opportunités d'animation du centre-ville pour susciter un achalandage et de l'animation sur les rues commerciales d'ambiance.

Exemples de programmation:

- Fêtes et festivals publics
- Ventes de trottoir
- Micro-animations
- Mobilier urbain
- Installations artistiques

Prochaines étapes (2022-2024):

- Planification (identification des rues, autorisations de fermeture, plans de fermeture et de signalisation, appels d'offres)
- Événements de fermeture de rues et installation d'aménagements temporaires
- Évaluation et bonification du concept
- Évaluation finale du projet et recommandations



Crédit: Sylvain Gendron/NCV

Projet 1 – Aménagements transitoires

1.3 Fonds pour les espaces éphémères du centre-ville de Gatineau

But: permettre à des organismes du centre-ville de créer des espaces conviviaux afin de dynamiser les rues commerciales et d'offrir l'accès à des espaces publics propices à la détente, aux échanges et aux rencontres.

Exemples de programmation:

- Placettes
- Placottoirs
- Mesures de verdissement

Prochaines étapes (2022-2024):

- Élaboration du programme (appels à propositions, modalités de financement, etc.)
- Lancement de l'appel à propositions
- Aménagement des espaces éphémères
- Évaluation du programme et ajustements, au besoin
- Évaluation finale du programme et recommandations





Budget
2022

Projet 1 – Aménagements transitoires

Sommaire du budget

Budget pour l'implantation d'aménagement transitoires			
	2022	2023	TOTAL
Frais de coordination et de gestion	155 000\$	155 000\$	310 000\$
Volet 1 – Place publique temporaire	480 000\$	220 000\$	700 000\$
Volet 2 – Piétonnisation temporaire de rues commerciales	365 000\$	255 000\$	620 000\$
Volet 3 – Fonds pour les espaces éphémères du centre-ville de Gatineau	150 000\$	200 000\$	350 000\$
TOTAL	1 150 000\$	830 000\$	1 980 000\$

Projet 2 – Animation quatre saisons

Objectifs

- La modulation des fonds pour l’animation 4 saisons du centre-ville vise à accroître l’achalandage au centre-ville en offrant de l’animation tout au long de l’année.
- Plus spécifiquement, les objectifs visés sont de :
 - Accroître le nombre de visiteurs au centre-ville en concentrant l’offre d’animation;
 - Combler les lacunes de l’offre en animation au centre-ville en dehors de la période estivale;
 - Créer un réflexe centre-ville pour les organismes culturels et les promoteurs;
 - Appuyer les organismes culturels de Gatineau;
 - Faciliter la tenue d’activités d’animation au centre-ville.

Projet 2 – Animation quatre saisons

2.1 Bonification et flexibilité des fonds existants

Modifier les modalités des programmes existants afin de favoriser l’animation et la tenue d’événements au centre-ville.

- **Offrir davantage de flexibilité**

Deux appels de projets par année au fonds de soutien à l’animation du centre-ville (moins de 50 000\$) afin de saisir les opportunités de partenariats intéressantes dans le contexte de la relance.

- **Bonifier les programmes existants pour le centre-ville et la programmation « hors saison »**

Bonifier les seuils de dépenses remboursables lorsque les événements se tiennent au cœur du centre-ville;

Bonifier encore davantage en basse saison les seuils de dépenses remboursables lorsque les événements se tiennent entre le 15 octobre et le 15 mai.

Projet 2 – Animation quatre saisons

2.1 Bonification et flexibilité des fonds existants

Programmes visés par le projet

Fonds de soutien à l'animation du centre-ville

Événement, programmation, art public

Budget de dépenses admissibles - événement : 10 000 \$ - 50 000 \$

Budget de dépenses admissibles - programmation, art public : 10 000 \$ - 100 000 \$

Programme de soutien aux événements sportifs

Budget de dépenses admissibles : 10 000 \$ - 50 000 \$

Programme de soutien aux grands événements

Thématique : Sportive, culturelle-artistique, festive-populaire

Budget de dépenses admissibles : 50 000 \$ et plus



Budget
2022

Projet 2 – Animation quatre saisons

2.1 Bonification et flexibilité des fonds existants (budget 2022-2024)

Fonds pour l'animation 4 saisons du centre-ville de Gatineau				
	2022	2023	2024	Total
Frais de coordination et de gestion	85 000\$	170 000\$	170 000\$	425 000\$
Fonds de soutien à l'animation du centre-ville	100 000\$	100 000\$	100 000\$	300 000\$
Programme de soutien aux grands événements incluant le PSÉS	300 000\$	600 000\$	600 000\$	1 500 000\$
TOTAL	485 000\$	870 000\$	870 000\$	2 225 000\$



Budget
2022

Projet 2 – Animation quatre saisons

2.2 Pré-autorisation des lieux de diffusion

But: offrir une plus grande flexibilité et spontanéité aux organismes culturels et partenaires pour l’offre d’activités d’animation grand public au centre-ville.

Prochaines étapes

- recenser les sites, places et espaces publics pouvant faire l’objet d’une pré-approbation pour des micro-animations ou des petits événements ouverts au grand public et déterminer les modalités d’utilisation;
- effectuer les modifications à faire à la réglementation (permis d’événements temporaires) pour autoriser la tenue de micro-animation et petits événements;
- établir une stratégie de promotion des sites auprès des organismes culturels et des modalités de leur utilisation;
- Évaluation de projet en continu et modification des sites au besoin;
- Évaluation de fin de projet.

Budget
2022

Chantier du pôle culturel: bonification du Sentier culturel

Mise en contexte: historique du Sentier culturel

- Cinq éditions depuis ses débuts: 2017 à 2021.
- Plus d'une cinquantaine d'œuvres d'artistes locaux et internationaux le long d'un parcours de 3 kilomètres
- Des dizaines d'événements s'ajoutent à la programmation annuellement: sessions du Vieux-Hull, lectures publiques, vélo culturel, balados, parcours poétique, etc.
- Des milliers de visiteurs à chaque année (résidents et de l'extérieur de Gatineau)
- Une notoriété en croissance qui suscite un achalandage important dans le centre-ville



Photo: MJ Hamel photographie

Mise en contexte

Objectifs du Sentier culturel

Levier de développement économique du centre-ville

- Permettre de créer un lien entre les différents pôles d'attraction culturels, commerciaux et patrimoniaux du centre-ville;
- Permettre de guider les visiteurs vers les commerces et les restaurants du centre-ville tout en concentrant les efforts d'aménagement et d'embellissement aux abords de ce tracé.

Rayonnement de la culture et des artistes locaux

- Rapprocher l'artiste et le citoyen et d'offrir une place de choix aux artistes de la région
- Permettre de créer des liens entre les lieux culturels et les oeuvres dispersés au centre-ville et de leur donner une plus grande visibilité.

Offre artistique renouvelable, originale et professionnelle

- Assurer que l'offre artistique soit professionnelle, variée et qu'elle s'adresse à un large public
- Permettre d'offrir une expérience différente à chaque édition en renouvelant annuellement les œuvres et les événements culturels.

Mise en contexte

Mandat du plan de pérennisation du Sentier culturel

Mandat octroyé aux firmes Rues principales, L'Enclume et Champ libre stratégies dans le cadre de la relance du centre-ville

Objectifs du mandat:

- Réfléchir à l'avenir du Sentier en l'inscrivant dans un exercice plus large de relance du territoire;
- Le renouvellement de la vision du Sentier culturel;
- L'élaboration d'un plan d'action répondant aux attentes et aux aspirations de la communauté

Méthodologie utilisée:

- Des visites terrain;
- Une démarche de participation publique (groupes de discussion, entrevues et plateforme Cocoriko);
- Recension des meilleurs pratiques (au Québec et ailleurs dans le monde);
- Plusieurs documents ont également été consultés comme les bilans de toutes les éditions du sentier, des documents de planification urbaine et des documents de planification stratégique.

Plan de pérennisation du Sentier culturel

Les constats sur la gouvernance

Forces

- Les porteurs de projets sont dynamiques et très efficaces sur le plan opérationnel;
- L'enveloppe pour le financement de nouvelles œuvres pour le Sentier;
- De nombreux partenaires participent à la mise en valeur et au financement du Sentier culturel.



Faiblesses

- Le sous-financement qui affecte les ressources humaines et la qualité du Sentier;
- L'absence de fonds pour l'entretien de certaines œuvres d'art;
- Le manque de vision et de ligne directrice pour le Sentier;
- Les nombreux acteurs impliqués dans l'organisation et la prise de décisions;
- Le manque d'implication de certains partenaires particulièrement sur les questions de conceptualisation et d'intégration culturelle et urbaine.

Plan de pérennisation du Sentier culturel

Les constats sur l'aménagement

Forces

- Les aires d'accueil pour les œuvres et les prestations artistiques variées et ludiques;
- La notion de sentier qui facilite l'expérience des visiteurs;
- L'identification efficace du Sentier culturel via différentes indications.

Faiblesses

- Le manque d'intégration des aménagements du Sentier culturel avec les aménagements urbains déjà en place;
- Le manque de mobilier urbain;
- Les nuisances sur certains tronçons du Sentier culturel;
- La dispersion des œuvres d'art;
- L'absence de boucle sur le tracé.

Budget
2022

Plan de pérennisation du Sentier culturel

Les constats sur la stratégie de communication

Forces

- Bon engagement sur les réseaux sociaux;
- Présentation des projets du Sentier culturel dans les journaux.



Faiblesses

- Le manque d'outils de communication exclusifs;
- Le manque de contenu à jour;
- La présence trop timide sur les différentes plateformes;
- L'image de marque du sentier sur le web;
- Le manque de diffusion et de promotion à l'extérieur de l'Outaouais.

Plan de pérennisation du Sentier culturel

Le plan d'action



Orientation 1 : Professionnaliser le Sentier culturel

Actions :

- Inclure des artistes et des acteurs culturels dans l'organisme du Sentier culturel;
- Inclure des artistes locaux et professionnels dans la programmation et la promotion;
- Avoir recours à un ou des commissaire(s).

Budget
2022

Plan de pérennisation du Sentier culturel

Le plan d'action



Orientation 2 : Enrichir l'expérience des marcheurs qui explorent le Sentier

Actions :

- Développer une identité visuelle forte sur le parcours;
- Mettre en valeur les éléments d'intérêt du centre-ville;
- Bonifier et équilibrer le nombre d'œuvres par rapport à la longueur du parcours.

Budget
2022

Plan de pérennisation du Sentier culturel

Le plan d'action



Orientation 3 : Accroître la visibilité et la reconnaissance du Sentier culturel

Actions :

- Développer une image de marque forte
- Créer un site internet pour le Sentier
- Utiliser davantage les réseaux sociaux pour faire la promotion du Sentier
- Créer du contenu médiatique et promotionnel

Plan de pérennisation du Sentier culturel

Le plan d'action



Orientation 4 : Diversifier et augmenter les sources de financement et de partenariat

Actions :

- Augmenter le nombre et les montants des demandes de financement;
- Signer un protocole d'entente de financement et de services avec la Ville;
- Utiliser des stratégies de partenariat artistique pour financer des œuvres d'art et des installations urbaines;
- Diversifier les revenus grâce aux produits dérivés.



Budget
2022

La bonification du Sentier culturel Prévisions budgétaires 2022-2024

Budget pour la bonification du Sentier culturel	2022	2023	2024	TOTAL
Ville de Gatineau	525 000 \$	625 000 \$	725 000 \$	1 875 000 \$
Autres partenaires	100 000 \$	150 000 \$	225 000 \$	475 000 \$
TOTAL	625 000 \$	775 000 \$	950 000 \$	2 350 000 \$

Sommaire – Plan de relance du cœur du centre-ville 2022-2024

Chantiers	2022	2023	2024	Total
Chantier 1 Projet Aménagements transitoires	1 150 000\$	830 000\$	-	1 980 000\$
Chantier 2 Projet Animation quatre saisons	485 000\$	870 000\$	870 000\$	2 225 000\$
Chantier 3 Bonification du Sentier culturel	525 000\$	625 000\$	725 000\$	1 875 000\$
Total	2 160 000\$	2 325 000\$	1 595 000\$	6 080 000\$

Recommandations

CP-CSH-2021-04

Le comité exécutif recommande au conseil d'autoriser le trésorier à puiser un montant du plan de relance de la réserve COVID de 1 150 000 \$ pour l'année 2022 et 830 000 \$ pour l'année 2023 pour la mise en œuvre du projet « Aménagements transitoires ».

CP-CSH-2021-05

Le comité exécutif recommande au conseil d'autoriser le trésorier à puiser un montant du plan de relance de la réserve COVID de 485 000 \$ pour l'année 2022, 870 000 \$ pour l'année 2023 et 870 000 \$ pour 2024 pour la mise en œuvre du projet « Animation quatre saisons ».

CP-CSH-2021-06

Le comité exécutif recommande au conseil d'autoriser le trésorier à puiser un montant du plan de relance de la réserve COVID de 525 000 \$ pour l'année 2022, 625 000 \$ pour l'année 2023 et 725 000 \$ pour 2024 pour la mise en œuvre du projet « bonification du Sentier culturel ».